

Sa vieille maison a retrouvé une seconde jeunesse

Janzé — Roche aux Fées communauté et l'Adil 35 apportent aides financières et conseils pour l'amélioration de l'habitat afin de réhabiliter le bâti ancien.

Le témoignage

En début d'année, Hélène, Janzéenne cherche à faire l'acquisition d'un logement dans le centre de la commune.

Son coup de cœur se porte sur une maison datant de 1923, donc plus vraiment aux normes en vigueur.

« Je souhaitais acheter cette maison en pierres et briques typique de la ville. Mais l'ampleur des travaux et le financement me faisaient peur », avoue la nouvelle propriétaire.

Elle s'est alors adressée au service d'aides à l'habitat de Roche aux Fées communauté. Laurent Guiriec a pris son dossier en main afin de lui faire part de toutes les aides dont elle pouvait bénéficier, notamment celles du Département et de Roche aux Fées communauté.

Elle a pu bénéficier de l'assistance de Chantal Manchon, conseillère juridique et financière de l'Agence départementale pour l'information sur le logement (Adil 35) pour monter son dossier. Elle a aussi obtenu un prêt à taux zéro en tant que primo-acquérente et d'une aide pour les travaux, de Roche aux Fées communauté, de 30 % sur 25 000 € maximum.

Sa maison étant située dans le périmètre de protection des Bâtiments de France, une partie de ses travaux ont été subventionnés pour les huisseries extérieures. Une aide qu'Hélène a estimée à 5 760 €.

Elle a également bénéficié de conseils d'un architecte pour les travaux d'intérieur, financés par le service de Laurent Guiriec et Daniel Bordier, élu de Roche aux Fées communauté chargé de l'habitat. « Le projet



Daniel Bordier, élu de Roche aux Fées communauté ; Chantal Manchon, juriste à l'Adil 35 ; Laurent Guiriec, responsable du service d'aides à l'habitat de Roche aux Fées communauté, et Hubert Paris, vice-président de Roche aux Fées communauté devant la maison d'Hélène.

PHOTO : OUEST-FRANCE

d'Hélène entrait totalement dans notre politique d'amélioration de l'habitat », rapporte ce dernier.

Des maisons typiques reprennent vie

Après six mois de travaux, la nouvelle propriétaire ne regrette pas d'avoir fait appel aux différents services. « Pour

la commune, c'est important de voir les maisons typiques du centre bourg rénovées et conformes aux normes en termes d'économie d'énergie », relate Hubert Paris, le maire et vice-président de Roche aux Fées communauté. Il ajoute : « Tous ces dispositifs permettent aussi de faire travailler nos entreprises loca-

les. »

La maison a bénéficié d'une rénovation complète avec des matériaux conformes, de nouveaux sanitaires, des sols refaits et un chauffage par pompe à chaleur. « Sans ce coup de pouce, je n'aurais pas pu concrétiser ce projet », confie Hélène.